

ATTESTATION D'AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, M.....demeurant au

atteste sur l'honneur exercer l'autorité parentale de

Nom – prénom :

Né(e) le à

En qualité de :

☐ Père

☐ Mère

☐ Représentant légal

Documents à joindre

☐ La copie du livret de famille et

☐ La copie de ma pièce d'identité

Autorisation du responsable légal

- J'autorise : Nom – prénom :..... à s'inscrire à la Mission Locale de son territoire d'habitation.

Je reconnais par ailleurs, avoir été informé(e) de l'offre de service de la Mission Locale et des droits et devoirs y afférant.

- J'autorise la Mission Locale à mobiliser l'ensemble de son offre de service afin d'aider (Nom-Prénom)..... dans le cadre de son insertion sociale et professionnelle notamment :

- L'inscription dans un parcours d'accompagnement
- Le versement d'aides ou allocations éventuelles sur **son compte bancaire personnel**
- La mise en place de PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnelle) afin de lui permettre de découvrir un métier, de confirmer son projet professionnel, d'initier une démarche de recrutement
- La prescription d'actions de formations, d'offres emploi, de prestations d'évaluation du projet professionnel ou de recherche d'emploi.
- Sa participation aux activités proposées par la Mission Locale ou ses partenaires, et convenues avec lui/elle.
- Depuis la rentrée 2020, la loi " Pour une école de la confiance " instaure une obligation de formation pour tous les jeunes mineurs de 16 et 17 ans qui ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation et ne bénéficient d'aucun accompagnement.

État, Régions et Départements, tous les acteurs concernés travaillent ensemble pour mettre en commun leurs solutions et assurer un suivi de qualité pour chaque jeune. Le but est d'accompagner les jeunes mineurs vers une poursuite d'études, un retour en formation ou un dispositif d'insertion professionnelle et sociale.

Les missions locales sont en charge du respect de cette obligation de formation des mineurs et de la mise en œuvre des actions de repérage et d'accompagnement nécessaires.

☐ **J'ai pris connaissance des informations relatives à cette obligation de formation des mineurs. Je m'engage à ce que mon enfant respecte l'obligation de formation.**

Je suis informé(e) des dispositions des articles 441 -6 et 441-7 du Code pénal, ce dernier prévoyant " [...] « qu' est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées et à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui. »

Date et signature du représentant légal
(avec la mention « lu et approuvé »)